Recyclage membres de la CSSCT

Réf : CSESSCTRECY

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Décret n°2017-1819 du 29 décembre 2017 relatif au comité économique et social
Art. L2315-18 : tous les membres de la délégation du personnel au CSE doivent recevoir une formation en santé, sécurité et conditions de travail
Loi du 2 août 2021 applicable au 31 mars 2022 : la formation de recyclage des élus membres de la CSSCT est de 5 jours

PUBLIC CONCERNE

- Elus du CSE membres de la CSSCT

PRE-REQUIS

Etre élu(e) au CSE de son entreprise et membre de la CSSCT,
Avoir suivi une formation initiale en SSCT

OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation en santé, sécurité et conditions de travail
- Assurer pleinement son mandat en santé, sécurité et conditions de travail au sein du CSE en utilisant tous les moyens d'actions et les outils à disposition
- Devenir un acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Être capable de repérer les situations dangereuses dans une situation de travail
- Être capable de mener une enquête après accident du travail
- Être capable de proposer des actions de prévention pour éviter l'apparition des accidents ou leur répétition.

CONTENU :

- **La réglementation du CSE / de la CSSCT**
  - Le CSE : rôles et missions en S&ST
  - La CSSCT : nomination, fonctionnement, rôles et missions
  - Les relations CSE-CSSCT
  - Informations et formations

- **La prévention des risques professionnels dans l'entreprise**
  - Les statistiques Accidents du Travail / Maladies Professionnelles
  - Les indicateurs
  - Les 3 valeurs essentielles
  - Les 8 bonnes pratiques
  - Les acteurs de la prévention
    - Les acteurs internes (rôles et missions)
    - Les acteurs externes (rôles et missions)
  - Les 9 Principes Généraux de Prévention
  - Le droit de retrait et le devoir d'alerte
  - Les différentes responsabilités (professionnelle, civile et pénale)

- **L'évaluation des risques professionnels**
  - Les définitions (risque, danger, situation dangereuse, prévention, protection, sécurité…)
  - Le mécanisme d'apparition du dommage
  - Les familles de dangers
  - 2 focus : les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les Risques Psycho-Sociaux (RPS)
  - Les outils d'analyse
  - Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
  - Les autres documents obligatoires
    - Le bilan et le programme annuel
    - Le registre de sécurité

- Les Plans de Prévention
- Les modes opératoires
- Etc.

➢ Les sources documentaires

❖ **La visite de site / la visite d'inspection**

➢ La communication envers les salariés
➢ Le recueil des témoignages des salariés
➢ Les questions liées à l'environnement

❖ **L'analyse des postes de travail**

➢ Les outils d'analyse : 5M, ITaMaMi
➢ Proposer des actions de prévention des risques de l'entreprise

❖ **L'analyse des accidents du travail**

➢ La démarche
➢ La méthode de l'arbre des causes
➢ Proposer des actions correctives

METHODE PEDAGOGIQUE

- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.
- Magistrale et démonstrative, participative (exercices seul et en groupe) et formation pratique
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Pour les formations sur site, le client mettra à disposition du formateur une salle de cours et pour la partie pratique, permettra l'accès à tout ou partie de l'entreprise et fournira les documents nécessaires, notamment le DUERP.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Documentation remise aux participants

EVALUATION DE LA FORMATION

La méthode de l'évaluation s'insère tout au long de la formation.

- Contrôle des connaissances théoriques par QCM.
- Vérification des acquis par des exercices pratiques.

INTERVENANT

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire de l'agrément de la préfecture des Hauts-de-France et de la DREETS des Hauts-de-France l'autorisant à dispenser les formations aux membres du CSE.

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée lorsque le stagiaire a réussi le test final.

DUREE FORMATION	RECYCLAGE	NOMBRE STAGIAIRES
5 jours	Un Maintien et Actualisation des Compétences doit être réalisé à chaque renouvellement de mandat, consécutif ou non du précédent.	- maximum 10 personnes - minimum 4 personnes

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.